



## **Le bien vieillir passe d'abord par des revenus décents**

**Le vieillissement de la société est désormais un fait acquis dont s'emparent les médias. Les Pouvoirs publics s'en préoccupent aussi et lancent des initiatives : plan grand âge du Premier Ministre, Comité National du Bien Vieillir... La responsabilisation des citoyens âgés est devenue un leitmotiv, une ligne de conduite de laquelle il ne faut surtout pas s'éloigner.... Ces nouveaux citoyens responsables doivent prendre en main leur santé et faire de ce grand moment de vie qu'est la retraite une période utile pour leur entourage familial mais aussi pour la collectivité toute entière**

Dans ces raisonnements qui se veulent exemplaires, la question essentielle est-elle posée ? Quelles conditions pour assumer ce bien vieillir ? Faire jouer la fibre responsable des citoyens âgés, n'est ce pas méconnaître un peu facilement leurs conditions de vie quotidienne ? L'argent, passé sous silence, serait-il donc superflu ? Or, des revenus décents participent aussi d'un vieillissement équilibré. Ils en sont même une condition indispensable. Les responsables associatifs des Aînés Ruraux, dans leurs contacts quotidiens avec leurs adhérents, sont de plus en plus confrontés aux inquiétudes de ces derniers quant à leurs revenus.

Une constatation : les retraites n'augmentent guère (progression des retraites de 1,8% en janvier dernier), tandis que les charges, elles, explosent. Les exemples à ce propos ne manquent pas : l'augmentation des dépenses de toute nature, de l'eau, du chauffage, de l'essence..., des taxes foncières, de l'entretien du domicile (notamment à la campagne et lorsqu'il s'agit d'une maison avec un jardin). La liste n'est malheureusement pas limitative.

De plus des charges qui sont possibles d'assumer à deux, deviennent vite insupportables lorsqu'un conjoint se retrouve seul et qu'il doit assumer alors, seul, ces dépenses de la vie courante. Et que dire des droits de succession au décès du conjoint, le survivant devant s'acquitter ces droits sur le bien immobilier qu'il a lui-même contribué à acquérir !

De plus, les personnes non imposables ne bénéficient pas des réductions fiscales accordées aux employeurs de main d'œuvre à domicile : cela aussi est ressenti comme une injustice.

La santé pose également problème : l'assurance maladie, pour réduire son déficit, rembourse de moins en moins bien et transfère donc les dépenses vers les assurés. Ces transferts sont d'autant plus insupportables que les pensions sont modestes car tout le monde n'a pas la possibilité de s'offrir une bonne mutuelle. La Sécurité Sociale rembourse peu les soins dentaires, les lunettes et les corrections auditives alors que ce sont justement

des produits souvent indispensables à partir d'un certain âge. Ne pas pouvoir y accéder, c'est le début d'une forme d'exclusion. Comment « bien vieillir » dans ces conditions ?

On observe, c'est vrai, de grandes disparités entre les retraités : certains d'entre eux disposent de ressources confortables. Ce sont eux qui font la une de la presse lorsqu'elle évoque les « papy-boomers nantis » qui voyagent, qui partent en vacances, qui achètent de nouvelles voitures. Mais ne s'agit-il pas de l'arbre qui cache la forêt ? En effet, la grande majorité des retraités n'est pas dans cette situation ; beaucoup d'entre eux et tout particulièrement les personnes seules, ne disposent pas de plus de 500 euros/mois pour vivre. Bien sûr, ce ne sont pas eux que l'on retrouvera à la première page des magazines, mais est-ce pour cela qu'il faut les oublier ?

Il n'est pas question, pour les Aînés Ruraux, d'opposer les générations entre elles. Ils savent que les plus jeunes trouvent difficilement du travail et que le chômage fait des ravages chez les adultes. Ils vivent souvent ces situations tous les jours, au travers de leurs enfants, de leurs petits enfants. Mais ils demandent que l'on n'oublie pas le décalage entre l'image hédoniste des « seniors » sortis trop tôt de la vie active, avec des moyens confortables, et la majorité des retraités qui ont de plus en plus de difficultés à joindre les deux bouts et qui restent modestes et discrets sur leur vie quotidienne.

Les retraités d'hier et d'aujourd'hui ont contribué, tout au long de leur vie, à la prospérité du pays. Du fait de l'allongement de la durée de la vie, ils supportent encore souvent des charges inhérentes à leurs parents âgés dépendants et ils aident leurs enfants qui peinent à entrer dans la vie professionnelle. Ils jouent un rôle majeur dans la cohésion sociale, dans ce que l'on appelle aujourd'hui la solidarité inter générationnelle.

Pour eux la retraite a été – et reste – un acquis social de toute première importance. Comme tous les acquis sociaux, elle est fragile et doit donc être confortée mais au-delà, les Aînés Ruraux veulent aussi rester vigilants pour éviter que, par la paupérisation de leurs retraites, les personnes âgées ne se retrouvent exclues de cette Société qu'ils ont contribué à construire.

Jean-Pierre Garcia  
*Administrateur national, président de la commission "solidarité"*